

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un discours à la Nation à l'occasion du 37^e anniversaire de la Glorieuse Marche verte.

En voici le texte intégral:

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui avec une grande fierté le 37^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte, car il ne s'agit pas seulement de célébrer une épopée nationale ayant incarné le comportement civilisé adopté par le Maroc pour le recouvrement de son Sahara, mais il est question également d'une réalisation historique par excellence, dans laquelle nous puisons en permanence les valeurs de patriotisme. Elle évoque pour nous la parfaite symbiose qui unit le Trône et le peuple, ainsi que l'unanimité sans faille qui s'est forgée autour des constantes et des sacralités de la nation.

Fidèle au serment immuable de la Marche Verte, Nous poursuivons avec confiance et détermination la dynamique qu'elle a enclenchée, et qui est sans cesse renouvelée, pour conforter et consolider notre modèle sociétal voulu et adopté par tous les Marocains.

Grâces en soient rendues à Dieu, notre pays a pu inscrire à son actif d'importantes réalisations. Fruits des réformes politiques et institutionnelles substantielles et profondes que Nous avons engagées avec une volonté sincère, en toute conscience et en toute responsabilité, ces réalisations sont également l'aboutissement de chantiers structurants que Nous avons mis en oeuvre et d'initiatives ambitieuses que Nous avons lancées pour consolider la cohésion sociale, et assurer à nos concitoyens les conditions d'une vie libre et digne, parfaitement en phase avec les aspirations légitimes de notre peuple fidèle.

Cette option judicieuse a recueilli l'adhésion unanime du peuple marocain qui s'est pleinement investi dans le processus de réformes que Nous conduisons, réaffirmant ainsi sa grande confiance dans ses institutions nationales et ses orientations stratégiques. Ceci apparaît clairement à travers les réalisations majeures accumulées par notre pays, notamment la consécration de l'alternance démocratique entre la majorité et l'opposition, alternance que le Maroc connaît depuis 1997 et qui s'inscrit dans le cadre d'une pratique politique naturelle et d'une dynamique en perpétuel mouvement. Elle s'insère également dans une démarche prospective et une vision claire et lucide tant pour ce qui concerne les citoyens que pour ce qui est des Etats et des ensembles que notre pays compte comme partenaires.

A cet égard, Nous engageons tous les acteurs et les responsables, dans les différentes institutions, à se montrer à la hauteur des responsabilités dont ils ont la charge.

Outre l'Exécutif et le pouvoir judiciaire, Nous appelons l'ensemble des instances élues, tous niveaux confondus, à s'astreindre en permanence au nouveau concept d'autorité, dans toutes ses dimensions et ses ramifications. Car, en effet, l'élu se doit d'être au service du citoyen, de se hisser au niveau de la confiance qu'il a placée en lui, et de transcender les considérations personnelles ou catégorielles étriquées.

Cher peuple,

L'initiative judicieuse de conférer au Sahara marocain une autonomie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, constitue un tournant important dans le processus de règlement définitif de ce conflit régional artificiel, dans la mesure où elle accorde à toutes les populations de la région une grande latitude pour gérer leurs affaires locales, dans le respect de leurs spécificités culturelles.

Cependant, la dynamique que cette initiative audacieuse a enclenchée en mettant en marche un nouveau processus de négociations, n'a pas abouti, jusqu'à maintenant, à la solution politique consensuelle et définitive escomptée, faute d'une volonté sincère chez les autres parties qui persistent dans leurs manigances et leurs stratagèmes obstructionnistes.

Nonobstant ces manoeuvres désespérées, le Maroc réaffirme sa volonté de faire avancer ce processus sur la base des constantes et des objectifs des négociations, tels que définis par le Conseil de sécurité et tels qu'ils Nous ont été confirmés par Son Excellence Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire général des Nations Unies.

C'est pourquoi le Maroc tient à souligner la nécessité de s'astreindre aux paramètres de recherche d'un règlement, et surtout, de faire preuve de réalisme et d'esprit de consensus positif, tel qu'incarné par l'Initiative marocaine d'autonomie qui jouit d'un soutien croissant de la part de la communauté Internationale.

Dans le même contexte, Nous voulons rappeler la position claire, exprimée récemment par Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, qui souligne qu'il appartient aux Nations Unies, dans le cadre de leurs missions, et parallèlement à la poursuite du processus de négociation, d'encourager le développement des relations maroco-algériennes, dont le Maroc ne cesse d'appeler à la normalisation, y compris l'ouverture des frontières, conformément aux vœux d'un certain nombre de pays et d'organisations internationales.

Parallèlement, le Maroc appelle à une forte implication de la communauté internationale pour mettre fin au drame enduré par nos enfants à Tindouf, à l'intérieur du territoire algérien, où sévissent, dans toute leur cruauté, la

répression, la coercition, le désespoir et les privations, en violation flagrante des droits humains les plus élémentaires.

A cet égard, nous réitérons notre appel au Haut-Commissariat aux Réfugiés pour que, en vertu des responsabilités qui lui incombent en matière de protection, et compte tenu des engagements internationaux de l'Algérie en tant que pays d'accueil, il procède à l'enregistrement et au recensement de la population des camps, conformément aux Résolutions du Conseil de Sécurité de 2011 et 2012.

Cher peuple,

Le nouvel ordre maghrébin auquel Nous avons appelé l'année dernière, devient aujourd'hui plus que jamais une nécessité impérieuse qu'il convient de transformer en une réalité effective et tangible, en vue de la construction de la maison maghrébine commune.

Cela induit pour les cinq Etats maghrébins le devoir de s'engager à rompre avec l'immobilisme qui hypothèque l'avenir de l'Union maghrébine, et qui en fait déjà le projet d'intégration régionale le moins avancé à l'échelle du continent africain.

Cela impose donc d'oeuvrer sincèrement et de bonne foi à la mise au point de mécanismes de solidarité, de complémentarité et d'intégration, de nature à répondre aux aspirations de nos peuples frères et à libérer leurs énergies. Ces mécanismes devraient favoriser la valorisation et l'exploitation des potentialités communes de nos peuples, ainsi que la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Ils permettraient en outre de stimuler la croissance et la création de richesses et de garantir la sécurité collective.

Le Maroc continuera à renforcer ses relations avec les pays africains frères tant au niveau bilatéral que régional, en dépit de l'obstination de certains à camper sur une position anachronique se fondant sur des thèses stériles et inapplicables, ignorant ou contrariant ainsi les évolutions objectives que connaît le dossier du Sahara Marocain.

Parallèlement, le Maroc, partant de sa foi inébranlable dans la justesse de sa cause et la pertinence de ses orientations et ayant pleinement conscience du devoir qui lui incombe vis-à-vis des populations de son Sahara, ne permettra en aucune manière et sous aucun prétexte que le sort de son Sahara soit tributaire des calculs et des basses manoeuvres des autres parties. C'est pourquoi nous poursuivrons les processus de développement et de modernisation en cours dans notre Sahara, avec plus de constance et de détermination.

A cet égard, Nous réaffirmons notre engagement à mettre en oeuvre la régionalisation avancée, en commençant, en premier lieu, par Nos provinces du Sud, au regard de la possibilité qu'elle offre aux populations de participer à la gestion de leurs affaires locales et de contribuer au

développement humain intégré et durable. En plus, elle crée un climat mobilisateur porté par une dynamique sociétale prometteuse favorisant l'émergence de nouvelles élites, notamment parmi les femmes et les jeunes, dans le cadre d'une alternance démocratique ouverte au pouvoir.

Dans le même ordre d'idées, Nous tenons à saluer l'importance des multiples chantiers de développement, lancés tous azimuts au profit des populations de la région. Nous soulignons à nouveau la nécessité de les renforcer et de leur insuffler une nouvelle dynamique au vu des perspectives ambitieuses qui s'ouvrent grâce aux projets structurants en voie de réalisation, de programmation ou d'évaluation.

A cet égard, Nous appelons à l'élaboration d'un modèle de développement régional intégré et rigoureux, s'appliquant à une échelle la plus large possible et visant à créer une synergie et une complémentarité entre les programmes sectoriels. Car il s'agit de relever les différents défis auxquels la région fait face et de favoriser la mise en place d'un système économique régional, qui soit favorable à la croissance et à la création de richesses et générateur d'emplois, notamment au profit des jeunes.

Afin d'assurer les conditions de réussite de ce projet ambitieux, et compte tenu de ce dont dispose le Conseil Economique, Social et Environnemental en termes de compétences, d'attributions et de composition plurielle, il est le plus apte à en assurer la préparation suivant une approche participative permettant la participation des populations concernées et le concours de tous les acteurs nationaux.

Cher peuple,

En poursuivant inlassablement l'action que nous menons en vue d'assurer plus de progrès et de développement économique, social et culturel à nos provinces du Sud, nous réaffirmons avec force notre fidélité au serment de la Marche Verte, en restant fermement attachés à l'intégrité territoriale du Royaume, à sa souveraineté pleine et entière et à ses constantes sacrées et en persévérant dans la construction du Maroc de l'unité, du progrès et de la prospérité.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire de l'artisan de la Marche Verte, Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi, Hassan II, que Dieu ait son âme, et à celle des martyrs de l'intégrité territoriale.

Nous saisissons cette occasion commémorative pour rendre hommage à Nos Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires, la Sûreté nationale, l'Administration territoriale et la Protection civile, notamment ceux de leurs membres qui sont stationnés dans nos provinces sahariennes, et dont nous saluons la mobilisation constante pour veiller à la sécurité et la stabilité de la patrie, ainsi que le dévouement dans la défense de son intégrité. Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

